
RÉPONSE

A une adresse de la CHAMBRE DES COMMUNES, en date du 4 mai 1874, demandant le rapport ou les rapports des commissaires chargés de s'enquérir des causes des inondations causées au printemps par le St. Laurent, entre Québec et Montréal.

Par ordre,

R. W. SCOTT,
Secrétaire d'Etat.

Secrétariat d'Etat,
Ottawa, 22 mai 1874

OTTAWA, 21 mai 1874.

MONSIEUR,—J'ai reçu instruction de vous transmettre le rapport ci-inclus relativement aux inondations qui se font sentir le printemps entre Québec et Montréal, en réponse à une adresse de la Chambre des Communes, datée du 4 courant.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

F. BRAUN,
Secrétaire.

E. J. Langevin, Ecr.,
Sous-Secrétaire d'Etat,
Ottawa.

MONTRÉAL, 8 décembre 1874.

MONSIEUR,—Conformément aux instructions contenues dans votre lettre du 4 courant, nous avons suspendu nos investigations sur les causes des inondations du fleuve St. Laurent.

J'aime cependant à vous faire connaître les mesures préliminaires que nous avons prises pour diriger notre enquête.

Après avoir eu notre commission, nous examinâmes avec soin, aussitôt que possible, le fleuve entre Montréal et Québec, à bord du bateau à vapeur des commissaires du havre le *Richelieu*, et nous observâmes les différents courants et battures, ou tout autre obstacle à la descente de la glace au printemps.

Nous visitâmes les principaux villages, interrogeant les personnes les plus expérimentées de ces localités.